

Monsieur le Préfet
Préfecture du Val-d'Oise
Service de l'Environnement et des ICPE
5 Avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY PONTOISE CEDEX

A GROSLAY, le 10/05/2022

**Objet : Dossier de demande d'Enregistrement d'exploitation d'une ICPE et demande d'Agrément
« Centre VHU »**

Monsieur le Préfet,

En application des articles R512-46-1 à R512-46-7 du Code de l'Environnement, et de l'arrêté ministériel du 2 mai 2012 relatif aux agréments des exploitants des centres VHU, je soussigné Alfred ZAGHDOUN, agissant en tant que Gérant de la société CD AUTOS 95, ai l'honneur de vous demander l'Enregistrement de l'exploitation située au 10-12 Chemin du Moulin A Vent sur la commune de Groslay (95410) de l'activité classée suivante :

➤ **Rubrique n° 2712 – Régime enregistrement** : Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage.

1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m².

Ainsi, qu'une demande d'agrément « Centre VHU ».

Je joins donc à ma demande un dossier complet comprenant :

- le document CERFA n°15679-04 formalisant la demande d'Enregistrement ;
- la présentation du dossier ;
- les descriptions des choix techniques permettant le respect des prescriptions générales applicables ;
- les annexes comportant tous les documents nécessaires à la présentation du site et de ses activités.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

M. Alfred ZAGHDOUN
Gérant

